

Le plus grave, c'est la violence contre les policiers, abominable et coupable silence des merdias !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 29 novembre 2020



Excusez moi, je me laisse aller rarement à la grossièreté, mais cela déborde !

Bien sûr l'opinion s'émeut de l'affaire Michel Zecker, une sorte de George Floyd français, mais pour ce qui concerne une agression contre un policier qui a eu la jambe fracturée, donc une blessure bien plus grave que celles de Zecker, là c'est silence sur toute la ligne !

[L'info est parue en premier sur actu17, le site de la police...](#)

Les seules reprises le sont par de petits média comme ACTU pénitencière (logique), ou l'Avenir de l'Artois... et enfin FDS !

Quelle information phénoménale ! Mais où vont nos impôts ???

Pas-de-Calais : Un policier percuté et

grièvement blessé par un chauffard refusant le contrôle.

Le 27 novembre 2020.

Un policier a été grièvement blessé ce mercredi à Auchy-les-Mines, près de Béthune (Pas-de-Calais). Il a été percuté par un chauffard qui refusait de s'arrêter.

C'est une nouvelle fois lors d'un refus d'obtempérer qu'un policier a été blessé. Deux motards de la police ont ordonné à un homme au volant d'une voiture de se soumettre à un contrôle vers 09h40 ce mercredi, dans la rue Ignace-Humblot à Auchy-les-Mines. Le chauffard a refusé et a percuté l'un des fonctionnaires. Il a ensuite abandonné sa voiture et a fui à pied, laissant dans l'habitacle son beau-fils âgé de 11 ans.

La victime a été prise en charge par les secours puis transportée à l'hôpital. Elle souffre d'une fracture du genou. Son Incapacité totale de travail n'est pas encore connue.

Il reconnaît être en situation irrégulière en France.

Le mis en cause s'est finalement rendu à la police vers 13 heures le jour-même. Il a été placé en garde à vue. Face aux enquêteurs du commissariat de Béthune, l'homme qui est âgé de 35 ans a reconnu qu'il était en situation irrégulière (**encore un**) sur le territoire français et a affirmé qu'il avait pris peur en voyant les policiers.

Déféré ce vendredi au parquet, le trentenaire pourrait être jugé dans le cadre d'une comparution immédiate prochainement. A suivre...

La suite : [Le chauffard a écopé de 18 mois fermes](#) !

La Voix du Nord n'a fait qu'un papier local le 25, même pas au niveau régional, ce qui montre l'importance de l'évènement aux yeux des journalistes, en gros la rubrique fait divers local

pour ne pas formuler pire !

IGNOBLE, on le savait déjà pour la Voix du Nord !

Grâce à la Licra qui nous a réclamé plus de 5000 euros de « dédommagements » à elle alloués par le tribunal et qui, en sus, a fait appel en cassation d'un procès que j'avais pourtant gagné, nous devons prendre un avocat de cassation, ce qui coûte plus de 5000 euros également... Soit plus de 10 000 euros à régler en un mois !

Merci à tous ceux qui le peuvent de nous donner un petit coup de pouce pour faire face aux frais de justice, pour ne pas succomber au harcèlement judiciaire. Nous devons faire appel, aller en cassation, à la CEDH... pour ne pas laisser s'installer des jurisprudences terribles pour les Résistants à l'islamisation. Un procureur a même demandé de la prison ferme contre moi ; il nous faut, plus que jamais, nous battre, avec tous les moyens possibles, pour éviter les condamnations répétées susceptibles de mener à la prison et, pour cela, il faut, plus que jamais pouvoir payer des avocats, faire appel en cassation...

Merci à tous ceux qui le peuvent sans se serrer la ceinture, bien évidemment.

Pour nous aider, merci d'envoyer soit un chèque à l'ordre de Résistance républicaine, à Résistance républicaine, 101 avenue du général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14 ou bien de faire un don via PayPal ou votre carte bleue.

<https://resistancerepublicaine.com/don/>

Merci à tous.

Christine Tasin